

N° 27 • FÉVRIER 2023

POINT • COMMUN

Magazine d'information de la Communauté de communes de l'Oisans

ESPACE ENTREPRISES DE L'OISANS

UN TIERS-LIEU 100 % BRANCHÉ !

p.3



UN PROFOND ATTACHEMENT À NOTRE TERRITOIRE ET À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Je suis très heureux de m'adresser à vous dans les colonnes du premier numéro de l'année de POINT COMMUN, votre magazine de l'Oisans. Pour nous tous, élus communautaires et agents de la Communauté de communes de l'Oisans, l'année écoulée nous aura permis de piloter et de mettre en œuvre des projets portés, instruits et réalisés par le duo chargés de mission / élus intercommunaux. Je salue ce formidable travail collectif, essentiel pour construire l'avenir du territoire. Depuis mon élection à la présidence de la Communauté de communes, je ne cesse de le rappeler : la CCO, pluraliste et porteuse de valeurs de proximité et de solidarité, est au service de TOUS les habitants. Ses multiples compétences l'honorent et l'obligent. Près de **120 agents** et quelque **44 délégués communautaires** sont animés par un socle commun : un profond attachement à notre territoire et à l'intérêt général.

Retrouvez les principales réalisations en 2022 dans ce numéro (pages 8 et 9). Je voudrais cependant rappeler le soutien aux petites communes (155 000 € de subventions d'équipements annuels). Cette aide financière a répondu aux attentes des communes qui ont réalisé 23 projets communaux sur Besse, Le Freney, la Garde, Mizoën, Ornon, Oulles, Saint-Christophe, Villard-Reculas, Villard-Notre-Dame, Clavans). A cela s'ajoute, le soutien aux particuliers et aux entreprises : 186 500 € d'aides aux particuliers (rénovation énergétique, solaire, bois) / 60 000 € TTC d'aides aux entreprises (développement économique).

Prospectives 2023

- Implantation de la Maison de l'Oisans
- Nombreux investissements courants notamment pour la collecte (achat de camion BOM), l'entretien des sentiers etc.
- Installation d'une aire de dépose de végétaux par le déchargement au sol (« Végèterie »)

Concernant le SCoT Oisans 2040, l'arrivée d'études complémentaires sur l'aménagement commercial, une attention particulière sur la consommation foncière au regard de la démarche ZAN (Zéro artificialisation nette).

Enfin, de nouvelles réflexions sont en cours sur le partage de nouvelles compétences et la mutualisation des services...

De la petite enfance, à la collecte des déchets, en passant par la culture, la santé, le social, l'éducation, l'environnement, l'économie, le tourisme... Dans tous nos domaines d'intervention, la CCO fait preuve d'adaptabilité et d'anticipation.

Tous ces défis relevés et les projets à venir témoignent du dynamisme d'une structure territoriale innovante dans ses réflexions et ses pratiques. Pour le dynamisme du territoire et le bien être des habitants.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2023 !

Guy Verney,

Président de la Communauté
de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

EDITO	p2
ACTUALITÉS	p3
Actualités	
MOBILITÉS DOUCES	p4
Gros plan sur la voie verte et la Navette Oisans	
SCoT OISANS 2040	p5
Et si on diSCoTait !	
ÉCONOMIE	p6
Une politique volontariste de développement économique	
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	p7
Copropriétaires et syndicats... Rénovez ! Vous êtes accompagnés !	
DANS LE RÉTRO	p8-9
Retour sur les réalisations 2022 !	
COMMUNE À L'HONNEUR	p10
Saint-Christophe-en-Oisans	
FISCALITÉS	p11
Interview croisée : La Direction départementale des finances publiques et France services Oisans	
JEUNESSE	p12
Testez les Jobs d'été de la CCO !	



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert BP 50
38520 Bourg d'Oisans
Tel : 04 76 11 01 09

www.ccoisans.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE L'OISANS | **FÉVRIER 2023**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
MISE EN PAGE : Polart Graphic
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Stéphane POIROT –
service Communication CCO, Melvin PEVET,
Shutterstock, DR
IMPRESSION : Imprimerie ICA
DISTRIBUTION : La Poste
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
N° ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité
de la CCO sur :





DES VŒUX 2023 IMPROVISÉS !

Bienvenue dans le monde de la territoriale ! Plus de 200 personnes étaient réunies le 10/01/23 pour assister aux vœux du président de la CCO placés sous le signe de l'humour, avec la présence de comédiens de la Ligue d'impro de Lyon.

Au menu : des discours rassembleurs, 1 heure d'imitations burlesques et rocambolesques et le traditionnel verre de l'amitié !

[Vidéos à suivre sur notre page Facebook](#)



VIVE LA PROXIMITÉ !

Résolument engagée pour la promotion d'une consommation alimentaire locale, la CCO prépare, en collaboration avec l'abattoir communautaire de l'Oisans, une brochure récapitulative des éleveurs locaux (bovins, ovins, caprins et porcins) utilisateurs de l'abattoir et inscrits dans une démarche de vente de proximité.

FAMILLE ZÉRO DÉCHETS

La direction Déchets et Services Techniques de la CCO prépare un challenge « Familles zéro déchets » pour sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Des familles, volontaires, seront les bienvenues pour participer à ce challenge !

[A suivre sur nos réseaux sociaux](#)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Pour inciter les propriétaires et conseils syndicaux à s'engager dans une démarche de rénovation et de mise en location de leurs biens, la CCO s'engage sur 3 axes :

- 1) Accompagner les propriétaires dans leurs démarches,
- 2) Apporter les conseils de notre partenaire l'Ageden,
- 3) Aider financièrement la rénovation énergétique des copropriétés.

[+ d'info : en page 7 et sur \[ccoisans.fr\]\(http://ccoisans.fr\)](#)



LA NAVETTE OISANS SUR ORBITE !

Mise en circulation le 16/12 dernier, la célèbre navette gratuite Oisans a fait le plein de voyageurs ! Après un mois d'exploitation, 2495 passagers (contre 1437 le 1^{er} mois l'été dernier) ont été transportés, soit une moyenne de 78 passagers par jour, avec un record battu le 29/12 : 196 passagers ! Deux arrêts supplémentaires ont été ajoutés aux dix existants : barrage d'Allemond et pharmacie d'Allemond. Ils ne sont pas matérialisés par des panneaux, mais vous pouvez faire signe au chauffeur !

[A suivre sur nos réseaux sociaux](#)

TAXE DE SÉJOUR EN OISANS

Vous êtes propriétaire et louez votre appartement (meublé) en Oisans ? Vous devez :

- Le déclarer en mairie
- Percevoir la taxe de séjour auprès de vos clients et la reverser à la Communauté de communes (hors Les 2 Alpes, Huez, Oz et Vaujany qui perçoivent directement la taxe versée par les propriétaires).

[Effectuez vos déclarations et versements sur : <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/>](#)

ACTUALITÉS



RESTEZ CONNECTÉS !

Professionnels et particuliers à la recherche d'un espace agréable pour travailler... ce lieu est fait pour vous ! La CCO, en partenariat avec le Département de l'Isère, met à votre disposition un nouvel espace dédié au travail à distance :

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h
 - 90 m² d'espace de travail
 - Au rez-de-chaussée du Bâtiment France services (Bourg-d'Oisans)
 - Accès indépendant et sécurisé (réservation et paiement en ligne)
 - Équipé d'une imprimante
 - Connexion haut débit
 - 8 postes en open space
 - 2 espaces de confidentialité
 - Des tarifs de location ultra compétitifs !!
- Bienvenue dans votre nouvel univers connecté...

[+ d'info : \[ccoisans.fr\]\(http://ccoisans.fr\)](#)

[Frédéric SCHMITT, f.schmitt@ccoisans.fr](mailto:f.schmitt@ccoisans.fr)
[06 79 55 34 69](tel:0679553469)



PETITE ENFANCE, SUIVEZ LE GUIDE !

Le guide Petite Enfance, Enfance, Jeunesse Oisans 2023, édité par la CCO, est disponible ! Parents et professionnels de l'Oisans, n'oubliez pas le guide ! Tout savoir sur : La protection maternelle et infantile / Le Relais petite enfance / L'accueil individuel / L'accueil collectif / La scolarité / Le service jeunesse / Le réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO).

[À télécharger sur : \[ccoisans.fr\]\(http://ccoisans.fr\)](#)



GROS PLAN

SUR DEUX MOBILITÉS COMPLÉMENTAIRES !

Ces deux outils ont fait leur preuve et permettent de limiter l'usage de la voiture, donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Décarboner pour mieux respirer !



Planning prévisionnel réalisation Voie verte Oisans

Comme son nom ne l'indique pas, il est bon de rappeler qu'une voie verte est une voie de circulation réservée aux déplacements non motorisés, sauf ayants droits (propriétaires, agriculteurs...). Développés dans un esprit d'aménagement du territoire, ces axes « propres » ont vocation à participer à la valorisation de l'environnement et celle du patrimoine local, à diminuer l'impact des polluants atmosphériques et à améliorer les déplacements des habitants. Cet espace partagé structure le territoire.

LA VOIE EST LIBRE

La voie verte, qui relie aujourd'hui Venosc à Allemond, en passant par le Bourg-d'Oisans, permet aux habitants de l'Oisans de limiter leurs déplacements en voiture en privilégiant le vélo, la marche à pied ou encore la promenade à cheval ! Elle a enregistré, en 2022, 79955 passages à hauteur du Pont Rouge (Alpe-d'Huez : 72689). Elle rejoindra Grenoble, à terme, et par conséquent le réseau de voies vertes européen.

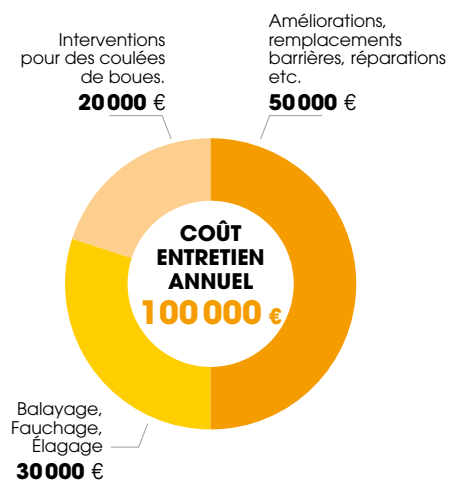
En 2030, les tronçons de voie verte en Oisans permettront de parcourir plus de 25 km sur le territoire à l'aide d'un mode de déplacement non polluant. Porté par la Communauté de communes

de l'Oisans et financé par le programme « Espace Valléen » et les politiques cycles du Département de l'Isère, ce projet permettra, une fois réalisé dans sa globalité, de relier Venosc à Grenoble sans utiliser sa voiture !

FIN DES TRAVAUX EN 2027

Au-delà de l'investissement lié à l'aménagement de la voie verte, Charline Marché, chargée de mission tourisme basée à la CCO, veille au suivi et au bon entretien régulier de la voie verte. « Chaque année, plus de 100 000 € TTC sont consacrés à son entretien » précise-t-elle.

La Communauté de communes prévoit d'achever les travaux d'ici à 2027. Quant à la Métropole grenobloise, elle prendra le relais pour finaliser, en 2030, le tronçon qui sépare Séchillienne de Grenoble. Si ces voies sont une aubaine pour réduire l'usage de la voiture, leur réalisation pèse sur l'environnement. Des zones de compensation sont prévues pour corriger l'impact écologique : 900 m² ont été créés à proximité du rond point de Sarenne pour les impacts sur la zone de la cascade de la Pisse et une zone de 7560 m² sera créée en compensation des zones humides détruites pour le tronçon Pont Rouge Allemond.●



LA NAVETTE OISANS FAIT SON RETOUR !

Après le retentissant succès de l'été 2022, la Navette Oisans a chaussé ses pneus neiges pour une mise en circulation le 16/12 dernier ! Une première expérimentation réussie aura permis à cette ligne (issue d'un partenariat entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, les VFD et la CCO) de repartir de plus belle en Oisans. Elle est dotée de 47 places assises et d'une indispensable armoire à skis ! Sa mission prendra fin le 30 avril 2023. Alors bienvenue à bord !

+ d'info : www.oisans2040.fr

ET SI ON DISCOUVAIT ?

À l'aube de cette nouvelle année, un point d'étape sur le SCoT arrive à point nommé ! Pour rappel, avant la rédaction du document d'urbanisme en lui-même, un travail par thématique est préalablement mené. Par la suite, de nouvelles concertations seront effectuées, une fois ce travail mis en commun.

Une délibération fondatrice a été prise par le Conseil communal le 15 décembre 2022 à propos du SCoT de l'Oisans. Celle-ci officialise le démarrage de la démarche et fixe les objectifs poursuivis, organisés par thématique : habitat et démographie, services et équipement, stratégie de développement territorial, artificialisation des sols, économie, mobilité, cadre de vie et paysage, environnement.

La délibération précise aussi les modalités de concertation. En effet, le public sera associé à l'élaboration du projet de SCoT Oisans 2040 pendant toute la durée de sa construction :

- Un minimum de trois réunions publiques sera organisé ;
- Des supports d'information à destination des habitants seront publiés régulièrement ;
- Un site internet spécifique, mis en ligne le 19 décembre 2022 : www.oisans2040.fr, ainsi qu'une page Facebook vous informent de l'état d'avancement du projet.



N'hésitez pas à vous abonner à nos supports digitaux et à suivre l'élaboration de la démarche !

Les habitants de l'Oisans pourront faire connaître leurs observations tout au long de la démarche :

- en les adressant directement par courrier postal ou électronique à : accueil@ccoisans.fr
- en laissant un message sur le site internet SCoT Oisans 2040
- en les consignants dans un registre ouvert à cet effet, disponible au siège de la CCO. ●

BIENVENUE À



LAURA MARQUES,
nouvelle chargée de mission
SCoT

POINT COMMUN : Quelles seront vos missions prioritaires ?

Laura : Poursuivre l'élaboration du SCoT, aller à la rencontre des élus et des partenaires, coordonner le travail de plusieurs prestataires, être une « ambassadrice » du SCoT sur le territoire auprès des habitants, des élus et des partenaires institutionnels.

+ d'info : www.oisans2040.fr



UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compétence récente portée par la CCO, le développement économique est au cœur des attentes. C'est Yves Genevois, vice-président en charge de l'économie, qui répond aux questions de POINT COMMUN sur les facteurs déterminants de l'économie du territoire...



Yves GENEVOIS,
maire de Vaujany et vice-
président en charge de
l'économie à la CCO

POINT COMMUN : Selon vous, quelles sont les briques principales de l'attractivité du territoire de l'Oisans ?

Yves Genevois : Je voudrais d'abord rappeler que l'activité économique est aussi diversifiée que sa configuration géographique. Sur près de 11 000 habitants, l'Oisans accueille 2 200 entrepreneurs ! Un chiffre largement supérieur à la moyenne nationale. C'est un révélateur du dynamisme économique et du pluralisme des métiers. J'en reviens au socle de notre attractivité qui repose sur le tourisme et l'hydroélectricité. A ces deux piliers, j'ajouterai l'industrie « traditionnelle » de la vallée de la Basse Romanche, avec son centre de production de silicium. Un savoir-faire endogène qui produit pour l'industrie high-tech. Sans oublier les activités de services (social, médical, professions libérales...), l'artisanat, le commerce, le BTP... qui sont

autant de briques supplémentaires qui concourent à l'attractivité du territoire. J'ajouterai enfin l'agriculture et le pastoralisme, deux activités endémiques, qui jouent un rôle économique fondamental et s'inscrivent dans le patrimoine local.

P C : De quels leviers d'intervention dispose la CCO pour renforcer l'activité économique locale ?

Y G : En 2018, nous sommes partis de rien pour monter en puissance, progressivement. Au cœur d'un écosystème où évoluent socio-professionnels et financeurs publics, la « Cellule économie » travaille en réseau, conseille et accompagne les acteurs locaux. Elle soutient, par le biais d'une enveloppe de 60 000 €, des projets de création et de reprise d'entreprise. Au regard du milliard d'euros de PIB de l'Oisans, cela peut vous paraître l'épaisseur du trait, mais c'est un levier d'intervention vigoureux qui a permis de lever 100 000 € d'aides aux entreprises en 2021. Cet interventionnisme-là ne serait rien sans nos partenaires : les Chambres consulaires (CCI et CMA), l'État, la Région, le Département, et des organismes comme GAIA, ACEISP, Ageden, ADIL, MIFE, Minalogic, Pôle emploi...

P C : Vous placez le tourisme au rang de 1^{re} industrie en Oisans. Comment comptez-vous accompagner son développement et sa diversification ?

Y G : Le tourisme a contribué à notre développement. Aujourd'hui, nous appelons de nos vœux des entreprises industrielles, des start-up et des TPE à venir s'installer sur notre territoire. Nous savons que les entreprises de production ont autant besoin de foncier pour s'installer que de services à la personne. La loi Climat et Résilience est contraignante et les hectares disponibles se raréfient. Cependant,

nous travaillons sur cette thématique dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et cherchons, collectivement, des solutions pour à la fois préserver notre patrimoine naturel et attirer de nouveaux investisseurs. Des pôles territoriaux tels que Livet-et-Gavet et Allemond sont peut-être la clé. Aussi, l'avenir de l'Oisans peut-il se jouer sur ces pôles proches de la Métropole grenobloise et au fort potentiel de foncier disponible.

« La dynamique entrepreneuriale de l'Oisans »

P C : Comment comptez-vous attirer de nouveaux investisseurs ?

Y G : Grâce à « Espace Valléen », un outil stratégique qui regroupe des financeurs comme l'Europe, l'État, les collectivités territoriales, dont la CCO. Il nous permet de financer des projets structurants comme le premier tronçon de la voie verte et d'autres actions en faveur du territoire, à hauteur de 3,5M€ en 2021.

D'autres projets en cours de réflexion pourront bénéficier de financements « Espace Valléen » : la création d'une « pépinière d'innovation » dans le cadre du Cycling Lab Oisans ; un Centre international du cycle ou encore, la création de la « Route du vertige » pour valoriser les grands cols de l'Oisans. Nous nous sommes dotés d'une gouvernance élargie grâce au Comité d'orientation stratégique du tourisme (COST) que j'ai l'honneur de présider. Créé en 2022, il est composé d'élus, de directeurs d'Office de tourisme et d'acteurs économiques. Avec le SCOT et le COST, nous préparons l'avenir du territoire... ●



COPROPRIÉTAIRES ET SYNDICS... RÉNOVEZ ! VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉS !



Besoin de conseils téléphoniques ponctuels ou d'un accompagnement personnalisé ? Envie de vous informer ou besoin d'un coup de pouce financier ? La Communauté de communes de l'Oisans vous accompagne pour vous aider à concrétiser votre projet.

En 2022, la CCO s'est engagée dans le programme « Rénovons Collectif » porté par Île-de-France Énergies. Grâce aux financements prévus (environ 32 000€HT), la CCO renforce en 2023 sa campagne visant à encourager les copropriétaires et syndics de l'Oisans dans leurs projets de rénovation énergétique.

Une réponse à des enjeux majeurs

Les enjeux sont nombreux et les solutions adaptées. Confort dans les appartements en hiver comme en été, baisse de la consommation d'énergie et réduction du montant de vos factures énergétiques, valorisation de votre patrimoine pour une future vente

ou location, adéquation du parc immobilier avec les nouveaux standards de l'habitat, diminution des émissions de gaz à effet de serre afin de relever le défi du réchauffement climatique.

« Jusqu'à 2000 € d'aide financière pour des travaux d'isolation, de chauffage collectif et de ventilation mécanique. »

Un dispositif gagnant-gagnant

Différentes actions de sensibilisation sont actuellement menées comme par exemple un courrier adressé à plus de 3000 copropriétaires en Oisans pour les informer sur l'aide à la rénovation énergétique destinée aux copropriétaires et sur les dispositifs mis à leur disposition. D'avantage de conférences d'information gratuites sur ce thème seront proposées cette année. ●

LES AUTRES AIDES DE LA CCO

• Aide à la rénovation énergétique maisons individuelles

20% ou 25% de taux de subvention sur les dépenses éligibles (isolation et chauffage).

• Prime Air Bois

Jusqu'à 1000 € pour le remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois par un appareil labellisé flamme verte 7* ou équivalent.

• Prime solaire thermique

Jusqu'à 650 € (chauffe-eau solaire thermique individuel) ou 1500 € (chauffe-eau et chauffage solaire thermiques individuels) pour l'installation de panneaux solaires thermiques. Sans conditions de ressources.

Retrouvez tous les détails sur ccoisans.fr (rubrique « mes aides »)

LE REPLAY

Le Monde de Jamy : Eclairage, chauffage, transports : les gestes pour baisser sa consommation ? Le présentateur vedette égrène les solutions pour réaliser des économies d'énergie avec des gestes simples... Un tour de France, dont un détour par le barrage de Grand-Maison. Éloquent !

A (re)voir sur France.tv

MODE ÉCO

Retrouvez notre vidéo sur la chaîne Youtube de la CCO intitulée « Réduisez votre facture énergétique grâce au solaire ! »



WEBINAIRE
TOUT COMPRENDRE SUR LES AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION
Jeudi 16 mars 2023
+ d'info : www.infoenergie38.org



RETOUR SUR LES RÉALISATIONS 2022 !



Nouveau tiers lieu « Espace Entreprises Oisans »

Coût : 180 000 € TTC dont 73 886 € de subventions
du Département, soit 41% d'aides.



Achat d'un camion 26 tonnes BOM grue

343 000 € TTC (fonds propres)



Rénovation de l'Agence postale intercommunale d'Allemond

68 728 € TTC de travaux,
dont 20 000 € pour La Poste.



Local jeunesse

46 000 € TTC, dont 19 515 € de la CAF Isère.
soit 42 % de taux de subventions.



Dispensaire de Rioupéroux

288 000 € TTC
dont 129 600 € de l'État et
28 698 € du Département de l'Isère,
soit 55% d'aides.



Implantation de Conteneurs semi enterrés (CSE)

sur Le Bourg-d'Oisans, Livet, Allemond, Les Deux
Alpes, Saint-Christophe-en-Oisans, Mizoën,
Vaujany et Huez.

550 000 € TTC, dont 115 159 € de l'État,
131 250 € du Département.
Taux de subventions : 45 %.

Études SCoT

(Schéma de cohérence territoriale)

Études opérationnelles :

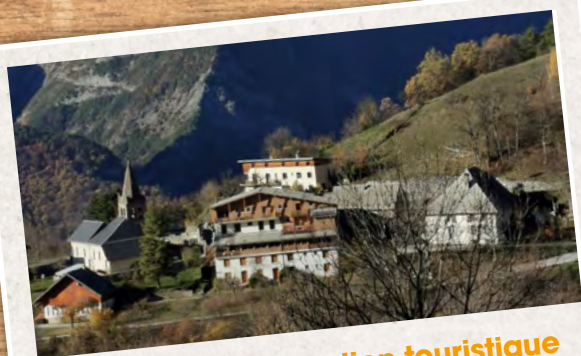
Mobilité (études liaisons et schéma mobilités) : 270 000 € TTC, dont 92 887 € du Département, 71 332 € de l'État, 15 600 € de la Région, soit 67 % de subventions.

Tourisme : 100 000 € TTC, dont 25 000 € du Département, soit 25 % de subventions.



Navette Oisans (été 2022)

Coût global de 66 500 € TTC et subvention de la Région de 26 383 €.



Bureaux d'information touristique (BIT) programme de rénovation

6 BIT concernés : Allemond, Auris, Vallée du Ferrand, Saint-Christophe, La Bérarde et Villard-Reculas)

378 000 € TTC de travaux, dont 39 167 € de l'État et 141 581 € du Département, soit 48 % de subventions.

Aides aux particuliers et aux entreprises

186 500 € aux particuliers (rénovation énergétique, solaire, bois)

60 000 € d'aides aux entreprises (développement économique).

Subventions d'équipements aux petites communes

155 000 € de subventions d'équipements aux petites communes du territoire. Une aide qui a répondu aux attentes des communes qui ont pu réaliser 23 projets communaux sur Besse, Le Freney, la Garde, Mizoën, Ornon, Oulles, Saint-Christophe, Villard-Reculas, Villard-Notre-Dame, Clavans).

Une aide variant de 25 à 50% selon leur indice de richesse.

Exemples de réalisations : piste contournement de Besse, défibrillateur sur Le Freney, réseau d'éclairage public à Ornon, un engin de déneigement à Villard-Notre-Dame.



Voie verte

Aménagement Bourg-d'Oisans Centre et hameau de La Paute.

Coût : 165 000 € TTC (fonds propres).



Sanitaires touristiques

Réhabilitation sur Le Bourg-d'Oisans, Clapier d'Auris et réalisation rampe d'accès à Villard-Reymond.

Coût global 128 000 € TTC, dont 44 543 € du Département et 22 900 € de l'État, soit 53% de subventions.

SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS : JOYAU DES ÉCRINS

Cette ancienne vallée, jadis occupée par des cultivateurs, a connu les heures de gloire de l'alpinisme. À une époque où quelques Christolets jouaient les porteurs avant de s'improviser guides pour alpinistes chevronnés. De tout temps, le village s'est adapté aux évolutions climatiques et sociétales...



Jean-Louis Arthaud,
maire de Saint-Christophe-en-Oisans
et délégué communautaire



CHIFFRES CLÉS

- > **3** millions de budget (investissement et fonctionnement)
- > **1** responsable du musée et des BIT (temps partagé)
- > **2** agents services techniques
- > **1** label en cours : « Village de l'alpinisme en Isère et Hautes Alpes »
- > **1** Musée « Mémoires d'alpinismes » qui fêtera ses 25 ans en 2025
- > **2** BIT (bureau d'information touristique)
- > **1** bureau des Guides
- > **1** camping municipal de 90 emplacements
- > **110** habitants permanents
- > **600** résidents en période estivale
- > **4102 mètres** : Barre des Écrins

Aujourd'hui, les pratiques ont changé note le maire : « *Les courses glaciaires évoluent vers des courses mixtes, ce qui nous amène à équiper des rochers pour les grimpeurs.* » La petite reine fait aussi une entrée tonitruante... L'immensité de son territoire (123,5 km²) en fait la plus grande commune de l'Isère et la 23^e au plan national. Enveloppé par des murailles vertigineuses, Saint-Christophe compte 110 habitants permanents [dont 55 en hiver, Ndlr]. Ici, les préoccupations ressemblent à celles des communes de taille moyenne. Souci majeur de Jean-Louis Arthaud, premier magistrat : « *Nous devons garantir un maximum de services à nos administrés et aux nombreux visiteurs de passage. L'accès à la vallée est essentiel. Chaque jour est un combat de plus contre les éléments et un bras de fer avec l'État.* »

Contrainte mais non dépourvue de projets

Contrainte par les risques naturels, la commune développe néanmoins sa capacité d'accueil. Une ancienne école transformée en résidence, un hôtel aménagé en appartements pour saisonniers, ou encore la mise en gérance de l'auberge de la Meije pour l'accueil des groupes scolaires et des particuliers. Quant au camping municipal, c'est un atout pour la vallée et une responsabilité partagée entre l'État et la commune. Le maire vit continuellement dans la crainte des éboulements, malheureusement inévitables. « *Mon souci c'est la sécurité !* » martèle-t-il.

« Nous devons garantir un maximum de services à nos administrés »

Savoir s'adapter

Quand la limite des terrains constructibles est atteinte, Jean-Louis Arthaud innove. Alors, quand la fréquentation des cyclistes augmente, des travaux d'aménagement routiers s'imposent. Il faut aussi concilier groupes de cyclistes et véhicules gros gabarits sur une route étroite. Pour l'année 2023, le maire poursuit son lobbying en faveur d'une extension l'été du circuit de la Navette gratuite Oisans jusqu'à la Bérarde. Face à ses « revendications », le maire défend son territoire tout en adoptant la stratégie du consensus avec la CCO. Il se sent « écouté et respecté » au sein de l'institution. « *Les 19 communes du territoire peuvent s'appuyer sur du concret, des expertises et compétences communautaires reconnues* » conclut le maire fervent défenseur de l'intercommunalité. ●

LA CCO MAINTIENT LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Dès le départ en 2021 de la Trésorerie du Bourg-d'Oisans, la CCO s'est organisée pour assurer la continuité du service en lien avec le Responsable du service des finances publiques des particuliers de Grenoble-Oisans-Drac, **Noël Oger** qui a toujours considéré l'usager comme un « partenaire ». Ce rapport privilégié à l'usager fait écho aux chargées d'accueil France services Oisans. Depuis plusieurs années, **Roxane Denoyer**, Chargée d'accueil France services, accompagne les usagers dans leurs démarches administratives. Tous deux se prêtent au jeu de l'interview croisée et nous livrent leur vision...

1) Le monde rural est souvent confronté à la raréfaction des services de l'État. Le fossé s'est-il creusé après le départ de la Trésorerie ?

Noël Oger : Suite à son départ en 2021, l'Oisans est devenu, naturellement, un territoire expérimental. Nous avons noué de bonnes relations et accompagné les équipes de France services Oisans. Il a fallu évaluer les besoins, comparer notre fonctionnement respectif et organiser des formations.

Roxane Denoyer : La fermeture d'un service de l'Etat est toujours mal vécue par les usagers. Néanmoins, un travail de terrain a été mené entre France Services et les services de la DGFIP afin de maintenir un service de proximité. Une charte d'engagement a été signée, entre la CCO et la DDFIP (Direction départementale des finances

publiques), pour compenser le départ de la Trésorerie et organiser une collaboration active sur le territoire.

2) Comment s'est organisée la transition après le départ de la Trésorerie ?

Noël Oger : Nous avons structuré un service d'informations fiscales de proximité sans pour autant transformer les chargées d'accueil en fiscalistes. Elles ont acquis un niveau de connaissance qui leur permet de répondre aux usagers dans 90 % des cas. Les 26 France services de l'Isère, dont 3 bus itinérants, bénéficient d'un contact privilégié permanent avec les services des finances publiques.

Roxane Denoyer : C'est très important d'accompagner l'usager dans ses démarches fiscales lors des périodes déclaratives. La déclaration en ligne a bouleversé les habitudes de certains contribuables. Nous sommes-là pour les aider.

3) Quelle est la vocation des « permanences impôts » de France services ?

Noël Oger : Nos agents présents sur les « permanences impôts » ont rencontré plus de 100 personnes (sur rendez-vous) en 2021 et 2022. Ils apprécient la dynamique du concept et le contact direct avec l'usager. Les usagers ont besoin d'être accompagnés et conseillés. C'est consigné dans la charte qui nous lie à la CCO. Cette relation constructive, nous la devons à des années de collaboration.

Roxane Denoyer : Pendant ces permanences, un binôme de 2 agents des Impôts s'installent à France services. Nous apprenons à mieux nous connaître tout en affûtant nos connaissances techniques. Un formulaire d'évaluation a permis d'enregistrer un taux de satisfaction supérieur à 80 %. Pour rappel, France services renseigne plus de 1200 usagers par an sur les questions liées aux impôts. Le système fonctionne parce qu'une relation de confiance a été instaurée depuis l'origine. Nous partageons ce devoir d'exigence vis-à-vis de l'usager. ●



Roxane DENOYER,
Chargée d'accueil France services,
accompagne les usagers dans leurs
démarches administratives.



Noël OGER
Responsable du SIP
Grenoble-Oisans-Drac

REPÈRES

France services Oisans vous accompagne dans vos démarches du quotidien aux côtés de ses 28 partenaires, dont la DDFIP. En 2022 : 6 000 accompagnements personnalisés ont été réalisés ! Accueil sur Bourg d'Oisans et Allemond.

PAIEMENTS DE PROXIMITÉ

Depuis juillet 2020, la DGFIP propose un service de paiement de proximité auprès de buralistes agréés. Les factures (munies d'un QR code avec mention « payable auprès d'un buraliste ») d'eau, d'hôpital, amendes ou impôts peuvent être réglées en espèces (300 € max), et en carte bancaire, (plafonnés à 300 € pour les impôts). Sandra Muller, buraliste agréé à Allemond nous répond : « C'est une bonne initiative ! Ce service dépanne mes clients ».

5 Buralistes agréés en Oisans :

Le Bourg-d'Oisans, Les 2 Alpes, Huez (2) et à Allemond.



JOBS, STAGES, ALTERNANCES

C'EST MAINTENANT !

TU AS ENTRE 17 ET 26 ANS ?
**VIENS DÉCOUVRIR
NOS MÉTIERS !**

Renseigne-toi sur
les postes disponibles

CV à envoyer avant le **15/04/2023** à :
a.reynier@ccoisans.fr

 ccoisans.fr

 **OISANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR